

## Article 29 du Règlement

Permettez-moi de parler brièvement des aspects économiques du commerce de la fourrure pour les Canadiens. Il s'agit d'une industrie qui représente environ 600 millions de dollars annuellement. Il faut ajouter à cela des retombées économiques d'environ 200 millions de dollars dans des industries connexes, comme les transports. Depuis deux ou trois ans, les exportations de fourrures canadienne se sont élevées à environ 350 millions de dollars annuellement, la plupart de ces exportations étant destinées au marché européen.

Pour placer les choses dans leur contexte, s'agit-il de six entreprises gagnant 100 millions de dollars par année? Est-il plutôt question de 12 entreprises gagnant 50 millions de dollars par année? Non, ce qui est en jeu en l'occurrence, ce sont environ 105 000 Canadiens qui tirent tous ou une partie de leurs revenus de l'industrie de la fourrure. Il s'agit de gens qui gagnent peut-être 1 000 \$, 5 000 \$ ou 10 000 \$ par an, et qui auront peut-être la possibilité de s'acheter une motoneige ou un canoë. Ce qui importe encore davantage, c'est que nous parlons de gens qui peuvent ainsi subvenir à leurs besoins.

Il s'agit notamment d'autochtones. Cinquante pour cent des 105 000 Canadiens reliés de près ou de loin au piégeage sont des autochtones. En outre, 80 p. 100 des ventes de fourrures au détail au Canada sont effectuées par des entreprises familiales privées qui se limitent à un seul magasin. Il s'agit en l'occurrence d'environ 105 000 Canadiens qui collectivement ne veulent pas dépendre du régime d'assistance sociale.

En plus des aspects économiques de la question, ce qui est encore beaucoup plus important, ce sont les facteurs socio-culturels qui entrent en jeu dans le cas des autochtones et des localités du Nord. Comme les députés le savent, en décembre 1986, le comité permanent des affaires autochtones et du développement du Nord a présenté à la Chambre un rapport intitulé *La question des fourrures*. Le comité a entendu de nombreux Canadiens qui dépendent directement du commerce des fourrures. À l'époque, nous avons reçu 43 mémoires et entendu 33 témoins. Parmi ceux qui ont comparu devant le comité, il y avait notamment des représentants du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, du ministère des Affaires extérieures, de l'Assemblée des Premières Nations, du ministère de l'Environnement, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, de l'*Aboriginal Trappers Federation of Canada*, du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, du *Council for Yukon Indians*, du gouvernement du territoire du Yukon, de la bande indienne Ross River, de l'Inuit Tapirisat du Canada et du comité canadien des ressources de l'Arctique.

● (2010)

Pour les autochtones, le piégeage n'est pas simplement une façon de subvenir à leurs besoins. Il suppose une relation sociale, spirituelle et culturelle unique en son genre avec la terre et ses ressources. Dans les localités du Nord, le piégeage et le commerce de la fourrure sont les activités qui unissent les gens, en créant un lien d'appartenance et en donnant à tous les habitants un but commun. Les observations en question ont été reprises je ne sais combien de fois lors des audiences de notre comité.

Voici ce que dit la page 10 de notre rapport, au chapitre «Importance socio-culturelle du piégeage»:

La chasse et le piégeage ne sont pas des «emplois» pour les Inuits . . .

Dans le Nord, nous menons la vie des chasseurs et des trappeurs, la chasse et le piégeage sont nos moyens de subsistance. Notre famille participe à toutes les phases de la préparation pour la chasse et de la préparation des peaux. Notre épouse, nos enfants et les membres de notre famille se partagent les tâches et le butin . . . Pour nous, Inuits, la chasse est un mode de vie. Dans le Nord, les animaux, l'homme et la nature vivaient en harmonie, une harmonie à la fois cruelle et juste pour tous. À certains moments, les hommes et les animaux mouraient de faim et, à d'autres, il y avait de la nourriture en abondance. La nature assurait un certain équilibre; et les Inuits en faisaient partie intégrante. Nous avons survécu des siècles dans cette région du pays.

L'administrateur de la bande indienne Old Crow nous a dit ceci:

Cela nous priverait certainement de notre identité. Nous n'avons pas encore eu l'occasion de nous adapter à une autre société ou à un autre mode de vie. C'est précisément ce que nous essayons de faire. Nous nous adaptons lentement pour pouvoir créer notre économie ou nous donner un certain cadre si nous avons une économie forte. Le piégeage est le mode de vie de bien des membres de notre collectivité . . .

Je me permets de rappeler à mes collègues que ce n'est pas la première fois que l'on nous accuse de défendre le secteur de la fourrure. En 1979 et en 1982, nous avons examiné les graves menaces et les conséquences catastrophiques de la campagne antifourrure menée à l'occasion de la chasse aux phoques. La Communauté économique européenne avait alors interdit l'importation de peaux de jeunes phoques à la suite d'une campagne de pressions, basée sur l'émotivité et ne donnant qu'un très vague reflet de la réalité. Le mouvement en faveur des droits des animaux a été efficace par une bonne utilisation des médias et par l'exploitation du sensationnel. Les conséquences catastrophiques de l'effondrement de notre industrie, surtout dans les Maritimes, sont notées avec précision.

La chasse aux phoques apportait 19,4 millions de dollars à l'économie des Territoires du Nord-Ouest en 1981, mais elle ne rapportait plus que 9,9 millions en 1983-1984. Après l'interdiction d'importer des fourrures de blanchons imposée en février 1983 par la Communauté économique européenne, le marché des peaux de phoques adultes s'est effondré également. Dans 18 collectivités inuites sur 20 des Territoires du Nord-Ouest, les recettes annuelles de la vente de peaux de phoques diminuèrent d'à peu près 60 p. 100. À l'île Broughton, le revenu global est tombé de 92 099 \$ en 1981-1982 à 13 504 \$ en 1983-1984.

Des villes ont été ruinées, des familles ont dû déménager ou ont été démembrées et tout un mode de vie a été bouleversé parce que nous ne sommes pas parvenus à bien justifier la chasse aux phoques. La disparition de la chasse aux phoques et de ce qu'elle représentait pour des milliers de Canadiens a eu de fâcheuses conséquences: familles disloquées, faillites, suicides, alcoolisme, perte de l'estime de soi, de sa dignité et de son sentiment d'appartenance. Il faut empêcher que ces tragédies ne se reproduisent.

Les campagnes de défense des animaux et d'opposition au commerce des fourrures, surtout en Europe, ont eu des répercussions sur de nombreux Canadiens. De concert avec l'Institut canadien de la fourrure et d'autres représentants de l'industrie, le gouvernement a pris des mesures pour leur venir en aide.

Depuis dix ans, nous travaillons de plus en plus à conserver et à gérer notre faune, à mettre au point des pièges à mort instantanée, à former les trappeurs et à sensibiliser le public à l'amélioration des techniques de trappage canadiennes.

Il est néanmoins évident que, par suite des pressions croissantes que les groupes européens de défense des animaux et